



## ZONE DE DISTRIBUTION : S.CASTELSARRASIN (UDI)

### Conclusion sanitaire

2024

La présence d'un pesticide (chlorothalonil R471811) a été observée mais sans risque pour la santé. Suite à l'avis de l'ANSES du 29 avril 2024, la valeur à respecter est passée à 0,9 microgramme/L pour cette molécule. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité  
B : Eau de qualité convenable  
C : Eau de qualité insuffisante  
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CANAL LATERAL CASTELSARRASIN, GARONNE A POUZARGUES, NAPPE AV REALIM POUZARGUES, Puits de reprise/POUZARGUES 1, Puits de reprise/POUZARGUES 2. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 23474 personnes sur 8 communes (ALBEFEUILLE-LAGARDE, BARRY-D'ISLEMADE, BARTHES (LES), CASTELSARRASIN, LABASTIDE-DU-TEMPLE, MEAUZAC, SAINT-PORQUIER, VILLE-DIEU-DU-TEMPLE (LA)). Le responsable des installations est : « SMEC ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SMEC » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **57**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A** Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **57**  
Valeur moyenne : **6,06 mg/L**  
Valeur maxi : **27,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**  
Conformité : **83 %**  
Nombre de substances recherchées : **276**  
Valeur maxi : **0,37 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

#### TURBIDITÉ

**A** Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **57**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **1,8 NFU**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

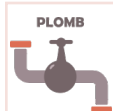
#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**  
Valeur moyenne : **12,8 °f**  
Valeur maxi : **25,8 °f**

### Quelques conseils



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 03/05/2025

UDI 082000145

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.